



Procès-verbal

Séance du 13 Septembre 2022

Etaient présents : Laëtitia Brizoual, Véronique Francheteau, Louana Nicolas, Ambre Le Diodic, Liam Duménil, Alban Chapleau et Taïs Rouillard, Guillaume Cabo, Arthur Le Roscouet.

Etait excusés : Joël Marivain , Coralie Guillory, Amélie

Absente : Maélie Le Gouas, Charlyne Blouin, Lya Ancelly, Alwenna Moulec

Pouvoirs : Coralie Guillory a donné son pouvoir à Taïs Rouillard

Invitées : Sabrina Michel, Ophélie Le Breton et Amélie

1- Préparation des prochaines élections du CME :

Les prochaines élections auront lieu le vendredi 21 octobre 2022. Nous souhaitons procéder de la même manière qu'en 2020, c'est à dire que les enfants candidats doivent remplir un dossier avec autorisation parentale le signer et le ramener à la mairie.

Les candidats devront préparer une affiche et une profession de foi qu'ils présenteront le lundi 3 octobre après-midi devant monsieur Le Maire, Véronique (membre CME), les élèves de l'école publique en âge de voter (car pas de candidats chez eux) et leurs camarades de classe.

L'affichage se fera le 14 octobre.

2- soirée « DJ et Pizzas » :

Les élus du CME souhaitent organiser une fête pour la fin de leur mandat et promouvoir le CME pour les futurs candidats.

Ce sera le vendredi 7 octobre du 18h30 à 22h. Sont invités : tous les membres du CME (enfants et adultes), monsieur le maire, les enfants du CP à la 6 ème ayant été scolarisés ou ayant habités à Kerfour.

Nous proposons une soirée avec musique, pizzas et boissons (offerts par la mairie), et Inos jeunes élus pourront confectionner ou apporter des gateaux ou bonbons pour le dessert.

Chaque élu doit dès que possible confirmer sa présence et dire ce qu'il emmène (gâteau ou bonbons).

3- Secourisme :

L'école privée nous a proposé sa salle de motricité pour faire l'apprentissage aux gestes de secours.

De ce fait avec la participation des pompiers de Kerfourn nous vous proposons pour cette année deux dates :

le samedi 5 novembre (matin ou après-midi) et le samedi 17 décembre (matin ou après-midi)

La session dure 3 heures, merci de vous inscrire dès que possible à la mairie par téléphone ou mail (le mieux est de donner deux créneaux).

Les gestes de premiers secours s'adressent aux enfants scolarisés ou ayant été scolarisés à Kerfourn à partir du CE1 et jusqu'à la 5ème (en 4ème les élèves passeront l'AFPS).

4- Remerciement :

Nous souhaitons vous remercier jeunes élus pour votre participation, votre implication, votre sérieux, votre motivation, nous avons passé d'agréables moments avec vous.

Nos remerciements vont également à vos parents sans qui vous n'auriez pu participé à cette aventure. Merci à vous

Caroline, Laetitia et Véronique